Le palmarès des établissements hospitaliers

Fédération des Industries Entreprises Hospitalières Privées

quatre indicateurs sont en rouge, l'établissement connaît une faible activité qui ne garantit pas, selon nous, un fonctionnement efficace.

Docteur RENOUX

J'ai l'impression que le type d'enquête que vous menez aujourd'hui diffère de celle que vous effectuiez il y a quatre ans. Les critères que vous choisissez (durée moyenne de séjour, nombre d'actes chirurgicaux, etc.) sont des éléments qui vont clairement dans le sens de la qualité des soins. Dans les premières enquêtes, nous n'étions pas satisfaits de l'utilisation que vous faisiez de la mortalité. Or le PMSI ne permet pas de bien mesurer la cause du décès.

François MALYE

Vous ne risquez pas d'être contrarié avant plusieurs années car la CNIL a décidé de supprimer la case concernant la mortalité. Cette décision n'est pas motivée par l'utilisation qui peut en être faite, mais liée au fait que cette donnée n'est pas codée correctement. C'est le seul argument que l'on nous oppose! Cette démarche est inquiétante car elle signifie que l'on ne peut pas coder les morts dans une base de données!

Jérôme VINCENT

Dans les courriers qui nous sont adressés, de nombreux chirurgiens contestent vivement les critères que nous employons pour nous dire que nous devrions juger de la qualité d'un établissement en se référant à la mortalité. D'autres médecins souhaitent que ce critère soit corrélé à l'âge, à des pathologies associées...Les opinions dans le corps médical sont par conséquent très différentes.

M. SOUFIR

Grâce à l'ANAES, nous avons développé dans notre pays la culture de l'évaluation. N'y a-t-il pas un risque dans le fait de mener un travail parallèle (démarches des journalistes et de l'ANAES)? En effet, nous pouvons très bien retrouver un établissement bien classé, mais non accrédité et vice versa. Nous créons ainsi un phénomène de découragement pour les professionnels et nous favorisons un climat propice à la confusion. Par ailleurs, avez-vous mesuré l'impact de vos enquêtes sur l'activité des établissements? Que faites-vous du critère de l'information tant demandé par l'usager?

Philippe HOUDART

Sur les quatre cliniques accréditées qui font du MCO, trois étaient dans les 50 premières cliniques de France. Lorsque nous étudions le classement de l'ANAES, nous constatons une convergence.

Jérôme VINCENT

Avec un palmarès, nous répondons à la principale préoccupation du public : où peut-on se faire le mieux soigner ? Il nous semble que le public n'a pas de réponse en lisant les résultats de